

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

L'agroforesterie dans les parcs nationaux ultra-marins



Journée R&D pour l'agroforesterie – 1er février 2017



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



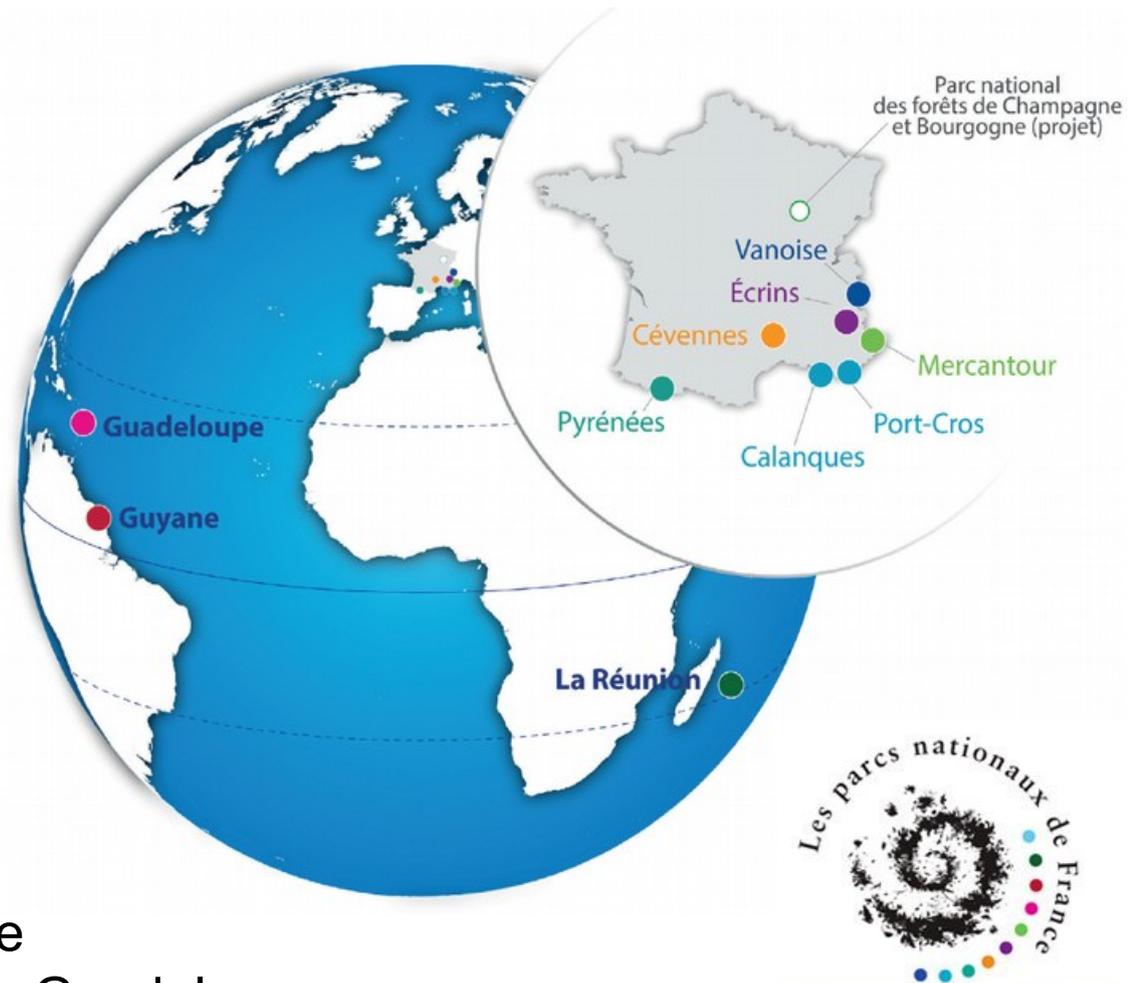
Le réseau des parcs nationaux

- **10 parcs nationaux**

Dont **3 situés Outre-mer**

- **Une variété d'écosystèmes terrestres et marins :**

- haute montagne
- moyenne montagne agropastorale et méditerranéenne
- mangroves, coraux et herbiers de Guadeloupe
- mer & littoral méditerranéen
- **forêts tropicales** : Amazonie, volcans des Caraïbes et des Mascareignes



Définitions et objectifs

L'agroforesterie dans les parcs nationaux ultra-marins

- Toutes les pratiques agricoles qui **associent l'arbre aux cultures** dans les parcelles de production et s'inspirent, en terme agronomique, du modèle de la forêt
- **Une diversité de systèmes de culture :**
 - Cultures en sous-bois (vanille, café, cacao...)
 - Jardins créoles
 - Abattis-brûlis diversifiés associant manioc, bananiers... en Guyane
 - Miel de forêt, avec des espèces indigènes d'intérêt mellifère



Définitions et objectifs

L'agroforesterie dans les parcs nationaux ultra-marins

- **Un enjeu économique et social :**
 - des cultures patrimoniales et traditionnelles de ces territoires,
 - des savoir et savoir-faire spécifiques,
 - un rôle dans l'autonomie alimentaire et l'économie locale.
- **Un enjeu environnemental :**
 - des productions agricoles peu consommatrices en intrants qui participent à la préservation des patrimoines naturels,
 - des cultures souvent situées à proximité des cœurs de parc national, pouvant avoir un rôle majeur dans la gestion des lisières.

Définitions et objectifs

L'agroforesterie dans les parcs nationaux ultra-marins

- **Volonté d'accompagner ces cultures** ancrées sur les territoires, porteuses de pratiques en phase avec la préservation de l'environnement
- **Domaines d'intervention :**
 - Amélioration des connaissances et suivi des systèmes
 - Appui à l'innovation, à l'expérimentation
 - Formation, communication, diffusion, sensibilisation
 - Valorisation des pratiques et des produits
- **Rôles possibles des parcs nationaux :** pilote de l'action, partenaire technique ou financier, expert, coordinateur, animateur, expérimentateur...
- **Quelques exemples d'actions menées dans les parcs nationaux...**

La marque Esprit parc national

Une marque collective, déclinée pour les produits issus des cultures agroforestières tropicales

- **Un projet** inscrit dans la loi de 2006, un montage par le réseau des parcs
- **Une ambition principale** : un outil de développement économique des territoires des parcs et porteuse des valeurs des parcs nationaux
- **Une marque collective** exploitée par les acteurs économiques des territoires en vertu du respect de règlements d'usage établis par le collectif des parcs nationaux
- **Une promesse pour le client** : la marque met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires des parcs nationaux.
- **Des valeurs** : engagement, authenticité, respect, partage, vitalité

La marque Esprit parc national

Mode d'emploi

- Une **marque déposée** à l'INPI pour 33 classes
- Une **construction collective** impliquant les 10 parcs nationaux
- Un règlement d'usage générique, des règlements d'usages catégoriels (15), des contrats de partenariat
- Une **gouvernance partagée** et une mise en œuvre par chaque parc national
- Une **communication spécifique**



La marque EPN pour les produits agroforestiers

Objectifs et enjeux pour les parcs nationaux ultra-marins

- Valoriser des productions agricoles traditionnelles, participant à la préservation de leurs patrimoines naturels et culturels
- Faire bénéficier les entreprises de la notoriété des parcs nationaux
- Créer un réseau de bénéficiaires de la marque
- Agir indirectement sur la préservation de la faune et de la flore

Le règlement d'usage catégoriel

- Rédigé collectivement et commun aux 3 parcs nationaux
- Validé en octobre 2014 pour les produits non transformés ou résultant de premières transformations simples (broyage, torréfaction, séchage,...)
 - 20 critères dont 13 obligatoires et 7 facultatifs
- Modifié en février 2016 pour valoriser les produits transformés

La marque EPN pour les produits agroforestiers

Exemples de critères

- > **Diversité végétale à l'échelle de la parcelle**
- > **Lien au territoire**
- > **Valorisation de la production**
- > **Valorisation et protection des ressources**
 - Pas d'utilisation de produit phytosanitaire (sauf crise sanitaire majeure)
 - Pas d'utilisation d'engrais chimique de synthèse
 - Fertilisation fractionnée et maîtrisée
 - Système permettant le renouvellement de la diversité végétale associée
- > **Démarche éco-responsable**
 - Pas ou peu d'irrigation
 - Procédés de transformation économes en énergie, tri des déchets
- > **Participation à la vie du territoire et à sa promotion**
 - Sensibilisation des clients
 - Participation à des manifestations locales (F)



La marque EPN pour les produits agroforestiers

Déploiement de la marque pour ces produits

- Dans deux parcs nationaux : Réunion et Guadeloupe



- Une douzaine de produits marqués à ce jour : vanille, café et cacao



Projet VALAB – PN de la Guadeloupe

VALorisation écosystémique intégrée de l'AgroBiodiversité en forêt de Guadeloupe

Contexte et formes d'agroforesterie concernées :

L'optimum écologique de la Guadeloupe est la forêt : la mise en valeur agricole nécessite donc de prendre en compte la forêt et les dynamiques forestières

Historiquement, différentes modalités de mise en culture pour conserver la fertilité des sols via les cycles biogéochimiques naturels :

- abattis-brûlis (forêts sèches),
- aménagement du sous-bois (forêts moyennement humides et humides)

Les forêts moyennement humides et humides produisaient des **cultures de rente (café, cacao, vanille) sous ombrage forestier**

- Système historique : temps pré-colombiens, pratiques héritées des amérindiens
- L'aménagement consistait en des coupes d'éclaircie et la mise en place des cultures
- Système qui a contribué à la qualité de milieux forestiers aujourd'hui classés « cœurs de parc »

Projet VALAB – PN de la Guadeloupe

VALorisation écosystémique intégrée de l'AgroBiodiversité en forêt de Guadeloupe

- Projet à l'initiative des **professionnels de la filière vanille** – SYAPROVAG
- **Objectif** : répondre à la question « quels systèmes de mise en valeur agricole de la forêt permettraient de vivre décemment de l'activité sans compromettre la capacité de la forêt à se régénérer et à assurer ses fonctionnalités ? »
- En « pré-émergence » d'un projet de 3 ans
- Projet validé en COSDA, suite historique du partenariat SYAPROVAG / PNG
- Convention de **partenariat scientifique et technique PNG / INRA**
- Convention **CR971 / professionnels** en cours de signature
- **Sur PDRG-SM 2014-2020** : mesure 16.1 « Mise en place et fonctionnement des groupes opérationnels du partenariat européen d'innovation (PEI) pour la productivité et le développement durable de l'agriculture » - financements Région / Etat / Europe



Projet Ecotone 1 – PN de la Réunion

Expérimentation autour du sylvopastoralisme

- **Démarche volontaire avec la filière élevage** (SEDAEL)
- **Objectif** : démontrer que le sylvopastoralisme est une chance pour l'élevage et la biodiversité
 - Augmentation des ressources fourragères
 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes, avec la mise en place d'une pression adaptée
 - Rapprochement entre naturalistes et éleveurs pour partager les enjeux et faire émerger des solutions techniques adaptées
- **Projet expérimental sur 5 ans**
- **Partenariat** : SEDAEL, PNRun, CEN (+ collectivités locales)

Projet Ecotone 1 – PN de la Réunion

Expérimentation autour du sylvopastoralisme

- **Site pilote** : espace « en friche » de 70 ha, entre une forêt de Bois de couleurs de Hauts en amont et une prairies en aval
- **Objectif** : Constitution d'une zone de transition = continuum entre la prairie et la forêt
- **Actions prévues** :
 - Études préalables : inventaires naturalistes, besoins de l'élevage
 - Défrichage, lutte contre les EEE
 - Pépinière d'espèces indigènes puis implantation d'espèces à forte valeur patrimoniale et/ou utiles à l'élevage
 - Rédaction d'un plan d'aménagement sylvopastoral
 - Expérimentation de pratiques d'élevage adaptées à la gestion de lisières



Communication sur l'abattis-brûlis

Parc amazonien de Guyane



Un web documentaire du PAG

- **Abattis sur brûlis** : système traditionnel itinérant, sur une parcelle défrichée et cultivée pendant 2 à 3 ans
- **Rôle économique, social et culturel** : autonomie alimentaire, savoirs et savoir-faire, lieu de transmission de la culture
- **Enjeu environnemental** : maîtrise / gestion de l'aménagement des espaces et des ressources (pratique utilisée depuis des siècles)
- **Investissement du parc** pour suivre et faire connaître la valeur agronomique et écologique de ce système
- **Production d'un film** :
La voie de l'abattis



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

